

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES FONCTIONS PUBLIQUES

Du 1^{er} au 8 décembre 2022

**Avec la CFDT, pour une Recherche citoyenne,
durable et respectueuse de ses agents**

Élections des Commissions administratives paritaires (CAP) des chercheurs.es de l'Inserm

Les CAP sont des instances consultatives nationales, composées à parts égales d'élus du personnel et de représentants de l'administration. Le mandat est de quatre ans.

Elles sont obligatoirement saisies pour toute procédure disciplinaire*. Elles sont consultées pour tout ce qui concerne le refus de titularisation d'agents. Elles examinent les recours formulés par les agents.

Les élu.e.s **Sgen CFDT Recherche EPST** seront particulièrement mobilisés pour accompagner les agents confrontés à une **mobilité** refusée ou contrainte ; confrontés à un refus de **titularisation**, de **temps partiel**, d'accès au **télétravail**, de **formation**, confrontés à une **évaluation** défavorable qu'ils contestent, à des difficultés de **réintégration** suite à une disponibilité, un détachement... et tout autre recours relevant de la saisine de la CAP**.

Elles et ils participeront aux commissions disciplinaires avec respect et bienveillance afin d'éviter des **dramas humains et professionnels**.

Grâce à l'action de la **CFDT**, les agents peuvent désormais choisir un représentant, désigné par l'organisation syndicale représentative de leur choix. Ce représentant pourra les assister dans l'exercice des recours administratifs.

Le **Sgen CFDT Recherche EPST** propose également un accompagnement de proximité aux agents dont l'avenir se joue en **Commission paritaire des accidents de travail (CPAT)** suite à un accident du travail ou d'une maladie professionnelle.

TOUS UNIS !



* Les CAP sont obligatoirement saisis quand la sanction envisagée par l'administration n'est pas l'avertissement ou le blâme. Les élus en CAP s'assurent que les obligations de l'administration vis-à-vis de l'agent sont bien respectées. Les élus de la CAP convoqués au conseil de discipline ont accès à l'intégralité du dossier de l'agent et ont un droit de vote.

** <https://epst-sgen-cfdt.org/?p=20917>

Fort de son expérience de dialogue et de négociation, le **Sgen-CFDT Recherche Epst** défend vos intérêts et vos droits.

Ces élections ont lieu tous les quatre ans, prenez quelques minutes pour voter et élire les représentants de votre CAP.

Candidat.e.s Sgen-CFDT Recherche EPST	
CAP des chercheur.e.s: CR et DR	
Karima Kissa-Marin	CRCN
Olivier David	DR2
Caroline Sevoz-Couche	CRHC
Yves Delneste	DR2
Rachel Nadif	CRHC
Nicolas Charles	DR2
Béatrice Marqueze-Pouey	CRHC
Olivier Lefebvre	CRCN

**Élisez les représentant.e.s
Sgen-CFDT Recherche EPST pour
défendre vos droits, vos intérêts et
vos conditions de travail**



**VOTE ÉLECTRONIQUE :
LA PROCÉDURE EST SIMPLE !**

